



Marseille le 8 mars 2020

A l'attention du CIQ de Château Gombert

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du bureau,

Nous avons été attentifs à votre présentation du livre blanc « Château Gombert 2026 » le 1^{er} février dernier dans l'amphithéâtre du Musée des Arts et Traditions Populaires de Château Gombert.

Nous avons reçu, comme tous les candidats du 7^{ème} secteur aux élections municipales du 15 et 22 mars 2020, votre document finalisé que vous nous soumettez à analyse et nous nous sommes engagés à venir vous rencontrer pour échanger.

Les paroles s'envolent mais les écrits restent et nous avons souhaité vous apporter nos engagements dans ce courrier car les positions prises durant cette campagne doivent être suivies des faits.

Nous portons, avec le « Printemps Marseillais », un projet dynamique, ambitieux, concret mais surtout légitime pour les Marseillaises et les Marseillais. Le but est de réaliser le Marseille 2026, un Marseille qui rattrape son retard. Nous remettrons de l'ordre et de la justesse dans les actions municipales.

Les 111 villages et quartiers de Marseille dont Château Gombert, ont tous une histoire, des envies, des contraintes avec lesquelles il faut compter.

- **Dans le domaine de l'Art, de la Culture et du Patrimoine**

Château Gombert est riche d'une culture Provençale unique avec le Musée des Arts et Traditions, le Roudelet Félibren, le Groupe St Eloi mais aussi d'un patrimoine commun.

Nous rétablirons le lien entre la culture et les Marseillais en développant l'information culturelle dans tout Marseille.

Nous augmenterons immédiatement de 50% de l'enveloppe des subventions culturelles de la Ville, puis de 10% par an et nous proposerons des conventionnements pluriannuels pour inscrire chaque **projet artistique** dans la durée qui lui correspond, permettant **la valorisation du patrimoine (bâti, lieu historique, ...)**

Pour exemple : Nous nous saisissons du projet pour la réhabilitation du Parc Athéna, véritable théâtre de verdure qui offrirait un nouveau lieu culturel à Château Gombert en s'inscrivant dans une démarche environnementale.

○ **Pour un développement harmonieux et durable du village de Château Gombert**

L'impact de cette urbanisation intensive nécessite aujourd'hui un coup de frein. Nous sursoirons immédiatement aux permis de construire de projets immobiliers collectifs en cours sur Château-Gombert. **L'offre et la demande doivent être en adéquation avec les ambitions et les attentes de notre village.**

Notre priorité est d'effectuer **une véritable rupture pour palier à cette sur-urbanisation anarchique** avec une gestion où les habitants reprennent toute leur place au cœur des décisions pour leur cadre de vie, en proposant **un moratoire sur l'urbanisation** et en instaurant de nouvelles règles d'information, de concertation et de transparence.

Un comité de suivi associant les CIQ, Collectifs et riverains sera créé afin d'appréhender l'impact des projets d'aménagements sur le territoire avant et après le vote par la collectivité. La Mairie de Secteur ne donnant plus seulement un avis mais une conformité sur les permis de construire.

Ce Comité, conduit par la Ville de Marseille en partenariat avec la Mairie de Secteur et l'appui d'experts et acteurs locaux du territoire concerné (CIQ, Collectifs, riverains), devra avant toute décision de nouvel aménagement (délivrance de permis de construire, création de zone commerciale ou économique, ...) développer une vision d'ensemble en anticipant les impacts et les équipements nécessaires (voirie, équipements publics, transports ...).

Un cahier des charges sera bâti intégrant :

- **des obligations d'aménagements (voirie, équipements publics) aux promoteurs au prorata du nombre de logements construits,**
- **le nombre de parkings (de 2 à 3 suivant la typologie des logements)**
- **les clauses environnementales,**
- **l'harmonie architecturale,**
- **la sanctuarisation des espaces verts**
- **la conservation de réserve foncière dédié à des équipements publics**
- **la reconsidération des terres agricoles dans leur entretien et leur rôle pédagogique envers les jeunes et les populations.**

Pour exemple, la Mairie de Marseille se portera acquéreur du terrain Chemin de Palama qui abrite le bureau de Poste afin de disposer d'un foncier nécessaire à l'aménagement de parkings supplémentaires, d'un équipement public permettant aussi l'accueil du nouveau bureau de Poste et une réserve pour la création d'un giratoire qui fluidifierait la circulation entre Palama et le Chemin de Château Gombert.

Nous optimiserons les bâtis existants en réhabilitant des bâtiments municipaux aujourd'hui partiellement abandonnés, comme l'ancienne école des filles de Château Gombert, lieux qui pourrait accueillir l'antenne de proximité de la Police Municipale ainsi que les Associations Gombertoises.

○ **La place de l'enfant dans le village**

Le constat est clair, avec 2 écoles publiques et une école privée, les infrastructures éducatives sont surchargées et il n'y a pas eu d'anticipation pour l'accueil des nouvelles familles.

Le PLUi voté fin 2019 sera amendé, entre autres, par des modifications portant sur la réservation foncière d'un premier nouveau groupe scolaire que nous souhaitons implanter en priorité et très rapidement à proximité des nouvelles constructions des Paranques afin de limiter les déplacements en voiture. Avec l'expansion de la Zone du Technopole il sera sûrement nécessaire de lancer un 2^{ème} projet d'équipement scolaire.

Nous imposerons des aménagements et une trame circulatoire dans le village et à proximité des zones urbanisées mettant en avant la sécurité des enfants lors de leurs déplacements : qualité de la voirie et des trottoirs, passages piétons clairement identifiés, ...

Nous portons la volonté avec 1 millions d'euros de lancer un plan d'urgence pour l'école publique : entretien du bâti, être à l'écoute des usagers, création d'une unité travaux et suivi, ...

A l'écoute de la communauté scolaire, nous feront confiance à leur expertise en restaurant l'équité et la transparence. Pour les cantines, notre objectif est d'ici à la fin de la DSP de la SODEXHO d'être en mesure d'approvisionner de bout en bout avec la participation de la Métropole / Département / Région.

Notre objectif dans le village de Château Gombert est de développer des passerelles entre les écoles et les acteurs associatifs portant notre héritage culturel.

○ **Pour le noyau villageois**

Nous proposerons de réviser la trame circulatoire en privilégiant la circulation à sens unique en zone 30 et aboutir à une zone déterminée 100% piétonne. La création de stationnement en périphérie proche sera obligatoire pour favoriser la déambulation piétonne en site sécurisé dans le noyau villageois.

Pour la tranquillité publique et la sécurité de la traversée du village, un arrêté municipal devra être pris pour interdire la circulation des camions (3,5T), non applicable bien aux véhicules de transport public de voyageurs, aux transports exceptionnels dûment autorisés par arrêté préfectoral, aux transports de marchandises assurant une desserte locale (livraisons, déménagements...).

De surcroît, l'arrêté doit être motivé par un itinéraire de déviation adapté et propre à accueillir ces véhicules que nous avons via le technopole.

La partie du tracé de l'actuel projet de la LINEA contournant le village, projet aujourd'hui bien avancé avec les réserves foncières, reste aujourd'hui la solution pour désengorger et sécurisés la traversée du village, désavoué en l'état par le TA en 2019, il reste « le dossier » que nous reconsidérerons très rapidement avec l'ensemble des partenaires. De cette nouvelle voie pourra naître un projet plus ambitieux pour le village.

○ **Optimiser les déplacements :**

Le Très Grand Bus (BHNS) aura été une avancée pour raccourcir le temps d'accès aux plates formes modales (bus-métro) de la Rose à partir du Bld Einstein, mais il nous faudra rapidement optimiser ses dessertes sur son tracé. De plus dans le cadre de l'extension de la Zone d'Aménagement du Technopole le tracé devra être adapté.

Château Gombert doit aussi bénéficier de véritables voies dédiées, entretenues et des parkings pour les déplacements à vélo. Nous lancerons une étude pour la création de véritables tronçons circulatoires permettant une liaison vers les plates formes modales (bus-métro). La Traverse de la Rose pourrait être une voie adaptée à ce projet.

Nous portons le projet de prolonger la ligne aérienne du métro vers le Boulevard Bara et de créer un parking relais dans le cadre d'une modification du PLUi sur l'extension de la ZA du Technopole en mobilisant le foncier nécessaire. Il sera nécessaire de proposer un service de type navette pour relier les hameaux excentrés du village (et fortement urbanisés depuis quelques années) comme les Mourets par exemple, au village et aux réseaux de transports en commun existants.

○ **Pour l'ordre**

Pour le maintien de l'ordre, de la Sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics nous redonnerons des moyens à l'îlotage et à la présence quotidienne de la Police (Municipale) de proximité.

70 postes de Policiers municipaux seront créés par an, soit **420 durant le mandat**, portant les effectifs totaux à **870 agents**. L'effectif permanent de nuit sera porté à 80 répartis en patrouille sur l'ensemble des secteurs. Notre volonté est de rééquilibrer les moyens dans nos quartiers.

Nous placerons un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance territorialisé sous la responsabilité de la Mairie de Secteur pour assurer un suivi et une réponse de proximité, non seulement aux incivilités mais aussi aux dysfonctionnements du quotidien.

○ **La propreté, traitement des déchets**

La gestion du nettoyage sera confiée aux Mairies de Secteur. Dès le début du mandat les mairies de secteur et les associations de quartiers seront étroitement associées à sa mise en œuvre. Le nettoyage devra se conformer à un plan précis et contrôlé.

L'accès à la déchetterie pour les déchets de végétaux sera encouragé et facilité par des points d'ouverture spéciaux. Notre ambition de ville zéro déchet, exemplaire et innovante ... part de zéro, et nous allons relever ce défi. En mettant en place partout où c'est possible une collecte sélective car aujourd'hui sur Marseille le tri sélectif reste volontaire, en multipliant les points de collectes de tri sélectif enterrés.

La fermeture de la carrière de Palama reste notre priorité afin de stopper la noria des camions et nous mettrons en place une surveillance (via les caméras et la Police Municipale) des décharges sauvages afin de remonter jusqu'au contrevenant qui sera sanctionné et qui devra remettre en ordre le site impacté.

○ **Pour la démocratie**

Nous mettrons en œuvre des conseils citoyens avec les CIQ, associations au cœur de la concertation doté d'un budget participatif sur chaque Mairie de secteur pouvant initier des projets sur le cadre de vie qui seront soumis aux votes des habitants.

Un partage d'informations entre directions sera mis en place afin d'avoir un réel outil de pilotage complet ergonomique, transversal pour les projets à l'étude, en cours et achevés.

- **La pratique sportive**

Notre secteur et plus particulièrement notre quartier manque d'infrastructures sportives. Nous nous engageons à rénover l'existant et revoir le maillage des équipements, en lien avec l'ensemble des arrondissements, afin de construire de nouveaux équipements pour répondre à la demande. Les aides aux associations sportives seront subventionnées en toute transparence et sur des critères lisibles dans l'intérêt des pratiquants.

Nous sommes tous les deux nés à Château Gombert et nous vivons sur ce territoire. Nous savons appréhender les enjeux de nos quartiers et villages et nous revendiquons la proximité, la disponibilité et l'écoute aux services de tous nos concitoyens.

Toujours à votre écoute nous avancerons vers Château Gombert 2026 ensemble !

Cordialement.

Florence MASSE

Jérémy BACCHI

Printempsmarseillais1314@gmail.com

96, avenue de la Rose 13013 MARSEILLE